Restauration écologique : une filière d'avenir

Alors qu'elle semblait fragile et éclatée, la filière du génie écologique marin est en train de se structurer. Elle bénéficie de l'impulsion du pôle Mer Méditerranée et de l'Agence de l'eau, cette dernière étant très impliquée dans les projets de restauration du milieu.

L'Agence de l'eau Rhône - Méditerranée - Corse a organisé, le mardi 1er juillet, une rencontre autour de la qualité des eaux côtières. L'occasion pour l'agence de présenter un état des lieux de son travail concernant la restauration du milieu marin.

Et de faire le point sur les actions engagées et les perspectives que suscite cette nouvelle filière. **« Jusque dans les années 2000, on a surtout cherché à fermer le robinet pour limiter les pollutions**, explique Pierre Boissery, le directeur de l'agence. **Or, avec l'avancée de la réglementation (Natura 2000, directives cadre...), il s'agit désormais de faire évoluer le modèle et d'apprendre à restaurer. Ces dix dernières années ont ainsi vu l'avancée de nombre de connaissances. »**

Une prise de conscience, encore récente, est en train de se préciser. Gestionnaires d'espaces marins et collectivités territoriales dépassent souvent les obligations réglementaires pour s'intéresser à la qualité du milieu. Une trentaine de ports sont déjà en réseau pour étoffer cette dynamique.

« Nous sommes dans une phase émergente, établit Pierre Boissery. **Il faut sortir de l'opposition écologistes-aménageurs et accompagner les projets pour les rendre plus intelligents. Les aménagements doivent non seulement impacter le moins possible le milieu, mais devenir des actions positives. »**

QUATRE IMPÉRATIFS

Le directeur estime qu'une opération de restauration écologique nécessite quatre impératifs : la solution technique, de plus en plus à portée de main ; la volonté ; le financement, qui reste encore parfois compliqué ; et les autorisations, pour l'instant un empilement réglementaire qu'il est nécessaire de simplifier.

Une vingtaine de projets ont vu le jour dernièrement : restauration des herbiers de posidonie, Nappex et ses abris portuaires pour juvéniles, le projet Girel du port de Marseille, la remise en mer des post-larves de poissons du Crem du Barcarès... Des projets que Tranfert LR, l'agence régionale de l'innovation, réunit dans le cadre de son orientation stratégique européenne 3S « Inventer les domaines d'innovations de demain ».

Des innovations qui s'exportent déjà. Turquie, Maroc, Émirats arabes... plusieurs experts locaux sont allés partager leurs connaissances. **« La Méditerranée est la même mer partout**, rappelle Julie Person, du pôle Mer Méditerranée, qui vient de publier un annuaire des acteurs de la filière, traduit en anglais. **Même pression humaine, mêmes biotopes, mêmes fonctionnements. »**

Ces compétences intéressent aussi les pays qui partagent les mêmes latitudes, et qui représentent autant de marchés potentiels : golfe Persique, mais aussi États-Unis, Caraïbe ou Chine.

Hélène Scheffer

Les « biohuts » du projet Nappex sont des abris pour les juvéniles de poissons et de crustacés qui sont installés dans les ports (ci-dessus, quelques-unes des 95 unités immergées à Marseillan).

Donia : une application pour mobile afin de protéger les posidonies

H. S.

Pierre Descamp avec Donia, une application qui révèle les fonds marins de Méditerranée pour protéger les posidonies.

Certains connaissent le nom d'Andromède Océanologie, grâce à la figure médiatique de l'un de ses trois cogérants, le biologiste Laurent Ballesta, vulgarisateur des images du coelacanthe. Mais la société a d'autres activités que celle de la poursuite du poisson mythique en Afrique du Sud.

Le bureau d'études, qui compte une dizaine de salariés, est aussi l'un des spécialistes des fonds sous-marins de Méditerranée française, qu'il a cartographié au fur et à mesure des commandes publiques (Aires marines protégées, Agence de l'eau, port de Marseille...).

Une expertise qu'il vient de valoriser avec la création de Donia, une application utile aux plaisanciers (1). Gratuite, téléchargeable avec un smartphone ou une tablette sous système Androïd ou Apple, elle permet de repérer les fonds où on peut mouiller sans abîmer les herbiers de posidonie.

« On a remarqué un déficit d'informations pour le grand public, pointe Pierre Descamp, l'un des cogérants et cofondateur de l'entreprise. **Si on arrive au mouillage de nuit ou qu'il y a du clapot, il est difficile de savoir où jeter l'ancre pour éviter d'abîmer les fonds. »**

En pratique, une fois l'application téléchargée, le plaisancier choisi l'icône de son navire : monocoque, catamaran ou yacht, puis ses coordonnées GPS. La carte révèle alors finement les fonds, l'icône changeant de couleur selon les cas, passant au rouge si le navire se trouve sur les herbiers. Une lumière et un signal d'alerte complètent le dispositif.

D'autres interfaces, payantes, partagent ces données : alarme de surveillance du mouillage quand on est à terre, risques de collision, chaînes emmêlées, ainsi que des cartes de bathymétrie.

Remarquée par le prix du Bateau bleu de la Fédération des industries nautiques et sélectionnée pour les European Business Awards for Environnement, Donia, lancée fin avril, comptait déjà plus de 1 000 abonnés fin juin. Les informations sont disponibles dans les capitaineries des ports de plaisance de Méditerranée.

(1) www.donia.fr

Récifs artificiels : évaluer les expériences passées

Doubles buses, amas chaotiques, dalots, amas de Comin ? Améliorer les récifs existants ou en immerger de nouveaux ? Lesquels ? Depuis plus de trente ans, des récifs artificiels sont immergés le long des côtes languedociennes et catalanes.

Le premier projet d'envergure a été mis sur pied en 1984-1985 avec 15 000 m³ de récifs immergés dans cinq zones (Agde, Gruissan, Port-la-Nouvelle, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien). Vingt ans plus tard, entre 2002 et 2006, cinq nouveaux projets importants voient le jour, notamment au large d'Agde, Leucate et du Barcarès (volume total, 13 000 m³).

Chaque fois, il s'agit de soutenir la petite pêche en fixant les espèces commerciales. Alors que plusieurs concessions en mer doivent être renouvelées, et qu'un nouveau projet d'immersion se fait jour au large du Barcarès, le parc naturel marin du golfe du Lion a senti le besoin de faire un état des lieux sur la réglementation, les usages (pêche, plongée) et sur leur efficacité. Les résultats de l'étude sont attendus pour la fin de l'été.

H. S.

Depuis plus de trente ans, des récifs artificiels sont immergés le long des côtes languedociennes et catalanes.